Concours section : AGREG ext - Grammaire
Epreuve matière : Français ancien et moderne
N° Anonymat : N260NAT1029650 Nombre de pages : 16

11 / 20

Epreuve - Matière : 104B - 0315 Session : 2026

CONSIGNES

- *Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.*
- *Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.*
- *Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.*
- *Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.*
- *N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.*
- *Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).*
- *Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.*

ANCIEN FRANÇAIS

1) Traduction :

Mais celle qu'on appelle Mort n'épargne ni l'homme faible, ni l'homme fort : elle les tue et les fait périr tous. Il fallut qu'Alexandre meurt, parce qu'un mal l'a emprisonné, et c'est un mal duquel il ne peut guérir. Mais avant qu'il ne fut surpris par la Mort, il fit venir son fils et lui parla ainsi :

« Cligès, mon cher fils, tu ne sauras

11 / 20

jamais combien tu vaux en termes de prouesse et de vertu, si tu ne vas pas auparavant à la cour du roi Arthur te confronter aux Bretons et aux Anglais. Si une aventure te mène là-bas, garde cachée ton identité et fais en sorte que l'on ne sache pas qui tu es, jusqu'à ce que tu te sois confronté aux plus vaillants de la cour. Ainsi, je te demande de me croire, et si tu y vas, n'aie pas peur de te confronter à ton oncle, monseigneur Gauvain, je te prie de ne pas oublier cela.

5 VOCABULAIRE : vertu

1/ étymologie.

Vertu vient de l'accusatif latin virtutem (ensemble de qualités physiques et morales d'un homme (vir en latin)]. Le mot désigne aussi le courage et la bravoure.

2/ Evolution sémantique.

2.1/ Sens en ancien français.

Comme en latin, vertu désigne en français médiéval les qualités morales et physiques d'une personne; et dans un contexte de chevalerie, s'apparente à la bravoure, aux prouesses, au courage.

2.2/ Paradigme sémantique

On peut citer los (estime), pris (la considération, la valeur), l'enor (l'honneur), mais aussi cuer et corage (courage, les sentiments nobles) qui se rattachent au champ sémantique de vertu.

2.3/ Paradigme morphologique.

On peut citer l'adjectif vertueux, qui signifie « qui a de la vertu » ou « qui fait preuve de vertu ».

2.4/ Sens en français moderne.

Le mot « vertu » est devenu rare en français contemporain. Il reste néanmoins attaché à une forme de pureté morale et religieuse

3/ Sens en contexte. Le terme est ici associé à proece (qui fait partie de son paradigme sémantique) et désigne les qualités, la bravoure que doit acquérir Cligès en allant auprès du roi Arthur et de sa cour se confronter à de valeureux guerriers.

3./16.

(4) SYNTAXE

La subordination est un procédé syntaxique permettant de créer des phrases complexes, c'est-à-dire des phrases contenant des prédicats non secondaires. La subordination crée un rapport de hiérarchisation entre les propositions. Elles sont introduites par un mot subordonnant, de nature variable. Nous distinguerons les subordonnées introduites par un mot ayant une fonction syntaxique dans la phrase, et les subordonnées dont le mot introducteur n'a pas de fonction dans la phrase (hormis celle d'introduire la proposition subordonnée.

1) Les propositions subordonnées où le mot subordonnant a une fonction dans la phrase.

1.1) La proposition relative.

Elle est introduite par un pronom relatif qui anaphorise un antécédent. Or, ici, nous trouvons une relative substantive : celle qu'on appelle sort (le démonstratif celle fait ici quelque sorte corps avec le relatif qui [e3]). On parle alors de relative décontextualisée. Le pronom relatif peut néanmoins être analysé comme COD du verbe appeler.

On trouve aussi la relative dont ne peut avoir d'antécédent, où le pronom relatif dont anaphorise le substantif mais est a la fonction de complément du

Concours section : AGREG ext - Grammaire
Epreuve matière : Français ancien et moderne
N° Anonymat : N260NAT1029650 Nombre de pages : 16

Epreuve - Matière : 104B - 0315 Session : 2026

CONSIGNES
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

non gaison dans la relative.

1.2) La proposition interrogative indirecte. Elle est introduite ici par un déterminant interrogatif (combien) et est COD du verbe connaître : combien tu vaudras / de prouesse et de vertu. Le déterminant combien (complété par de prouesse et de vertu) est alors COD de vaudras.

2) Les subordonnées où le mot introducteur n'a pas de fonction dans la phrase.

2.1) Les subordonnées conjonctives essentielles introduites par que. On trouve :
- que tu n'i soies conuz, COD de demaine
- que a ton oncle ne t'essaies, COD du verbe de crainte esmaies
- que tu me croies, COD de lo
- que tu mel metes en obli, COD de pri-

2.2) Les subordonnées conjonctives non essentielles.

2.2.1) causales : on trouve dans le texte que toz ne les ocie et tut, et c'uns max l'a mis en sa prison. Les causales sont des compléments circonstanciels de cause, et elles sont introduites par la conjonction que (parce que).

2.2.2) hypothétiques. Elles sont introduites par la conjonction se (si):
- se [...] ne te vas esprover [...]
- se avanture la te mainne
- s'an lur vieres.

2.2.3) temporelles. Elles sont introduites par la conjonction ainz que (ainz que morz le sorprenst) ou jusqu'a tant que (jusqu'a tant qu'as plus esleüz de la cort esprovez te soies). On notera l'emploi du subjonctif dans ces deux subordonnées.

En définitive, le texte de Chrétien offre de multiples exemples de subordination. Ce n'est pas étonnant pour ce qui est de la narration. Concernant le dialogue, cela montre le soin que met Alexandre à conseiller

son fils, puisque ces vers constituent les ultima verba d'Alexandre dans le roman.

2] PHONÉTIQUE

LATIN HABÉRE [abere]

IIe siècle ap. JC HABERE [abere]
Bouleversement quantitatif, les voyelles longues s'ouvrent tandis que les brèves se ferment.

Concours section : AGREG ext - Grammaire

Epreuve matière : Français ancien et moderne

N° Anonymat : N260NAT1029650 Nombre de pages : 16

11 / 20

Epreuve - Matière : 104B-0315 Session : 2026

CONSIGNES

- *Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.*
- *Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.*
- *Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.*
- *Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.*
- *N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.*
- *Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).*
- *Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.*

2] FRANÇAIS MODERNE

grammaire.

L'infinitif fait partie des formes nominales du verbes, avec le participe. Si le participe est du côté de l'adjectif, l'infinitif, lui, est du côté du nom. Il n'est pas variable en nombre. Il peut varier en temps et prend alors une forme composée avec auxiliaire (avoir ou être). Mais l'infinitif conserve toutefois une valeur verbale en acceptant des compléments. C'est donc un mode ambigu à la frontière entre le nom et le verbe. Nous distinguerons dans cette étude les emplois verbaux de l'infinitif de ses emplois nominaux.

1/ Emplois verbaux de l'infinitif

9/16

11 / 20

1.1/ En périphrase verbale aspecto-temporelle on trouve ici la périphrase verbale causative (ou factitive) dans « me faire transporter ».

1.2/ En périphrase verbale modale avec le verbe « pouvoir » : « s'y livrer pouvait être criminel ».

1.3/ Dans la « proposition infinitive » on trouve : « Je voyais se réaliser cette situation ». C'est « cette situation » qui est le contenu de l'infinitif. L'appellation de « proposition infinitive » est discutée, parce qu'elle est empruntée aux grammaires latines. On a plusieurs manières d'expliquer autrement cet infinitif :

1) une proposition subordonnée conjonctive essentielle réduite à l'infinitif (commutation possible : « Je voyais que cette situation se réalisait »).

2) Certains linguistiques parlent de « périphrases perceptives » car ce cas se rencontre avec des verbes de perception sensorielle.

3) D'autres font de l'infinitif un attribut du COD ; car l'infinitif commute avec une relative explicative « Je voyais cette situation qui se réalisait ». La relative est attribut de l'objet.

2/ Emplois nominaux

10 / 16

2.1/ infinitif COD

On trouve dans exemples : « je souhaiterai mourir » et « je voudrais mourir » les infinitifs « mourir » sont COD de « souhaiterai » et « voudrais ». Ils commutent avec un substantif : par exemple « je souhaitai la mort ».

2.2/ infinitif COS

On le trouve : « le mariage de Charles l'obligeait à se rendre le lendemain » « se rendre » est COS (ou plutôt CDS) du verbe « obligeait ».

Remarque : on pourrait se demander si l'infinitif ne forme pas ici une périphrase verbale, ici cela que le verbe « obliger » se construit essentiellement avec l'infinitif, et que, comme dans le cas des périphrases causatives et tolératives, on ajoute un actant au schéma actantiel. On peut comparer « où le mariage de Charles l'obligeait à se rendre » (2 actants) et « où il se rendait » (1 actant) (cf. « je fais un gâteau » → 2 actants vs « je lui fais faire un gâteau » → 3 actants).

2.3/ L'infinitif régi par une préposition. On trouve « l'impossibilité de me faire transporter » (« de me faire transporter » est complément du nom « impossibilité »), et « pour satisfaire à ce nouveau sentiment » (complément non essentiel de but).

2.4/ infinitif sujet
On trouve « s'y livrer comme je le fais pouvait être criminel ». Le groupe verbal « s'y livrer » est sujet du verbe « pouvait » (le pronom « y » est COS de « se livrer »), ce qui montre bien que l'infinitif conserve la faculté de régir des compléments même en emploi nominal).

En définitive, l'infinitif semble plus employé en fonction de substantif qu'en fonction purement verbale. Certains emplois ne sont pas représentés dans le texte, comme l'infinitif exclamatif, l'infinitif substantivé, ou l'infinitif présent dans une périphrase verbale requalifiée en adverbe (cf. « peut-être »).

3) Étude de style

Ouïka raconte à son médecin l'histoire de sa vie. Elle lui avoue une passion coupable pour Charles, le fils de madame de B., qui s'est marié avec Anaïs de Thémines. Le départ de Charles précipite l'amitié du mal d'Ouïka: c'est le passage que nous allons étudier sous l'angle des procédés dramatiques de l'écriture mis en œuvre par Claire de Duras. Nous évoquerons d'abord l'esthétique de l'hyperbole puis la dimension tragique et pathétique de l'extrait.

Concours section : AGREG ext - Grammaire

Epreuve matière : Français ancien et moderne

N° Anonymat : N260NAT1029650 Nombre de pages : 16

11 / 20

Epreuve - Matière : 104B-0315 Session : 226

CONSIGNES

- *Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.*
- *Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.*
- *Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.*
- *Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.*
- *N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.*
- *Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).*
- *Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.*

1) Une esthétique de l'hyperbole

- emplois d'adjectifs éthéroses : « une grande violence » ; « mes tristes gémissements » marquant l'intensité du mal d'Ouika et conférant au texte un ton grandiloquent. On trouve aussi « profond désespoir ». des épithètes mettant l'accent sur l'intensité du malheur de la narratrice.
- des effets d'anaphores : « personne n'avait besoin d'elle » est repris par le syntagme « Elle affreux sentiment » : forme de redondance et de gradation avec l'usage de l'épithète « affreux ».
- des termes à connotation morale : « fautes » et « criminel » : ces termes renforcent le côté hyperbolique de l'extrait.

2) Tragique et pathétisme

- progression à thème constant : « la fièvre me prit avec violence ; elle me prit une grande

13 / 16

11 / 20

augmenta les deux jours suivants.»
Reprise du même thème qui aurait Ourika dans mal qui la fait devenir un personnage pathétique.
- le polyptote «se mourir»: «Ourika mourante»; «je souhaitai sincèrement mourir»; «je voudrais mourir»: la mort plane sur le personnage, renforcée par «cette seule pensée» (cataphore: conséquent = «je voudrais mourir»)
- délocution (figure de l'enallage): «loin d'Ourika mourante» ...; «personne n'aurait besoin d'elle»: utilisation de la 3e personne du singulier pour montrer la mise à l'écart d'Ourika, ce qui accentue le pathos
- les interjections: «hélas!»; «eh bien!» et les apostrophes énergiques («grand Dieu!») mettent en valeur le côté théâtral (et tragique).
- la solitude est marquée par l'attribut «abandonnée» dans «je mourais abandonnée». Notons l'aspect sécant de l'imparfait qui insiste sur la durée de l'action et amplifie la douleur d'Ourika.

En définitive, cet extrait constitue un véritable monologue tragique et pathétique.

14 / 16

1] LEXICOLOGIE

1.1) étiquette: participe passé employé comme adjectif épithète.